

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Nombre de membres en exercice : 80

Présents : 42
Excusés : 22
Absents : 16

REUNION DU 16 MAI 2022

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE VINGT-ET-DEUX, le LUNDI SEIZE MAI à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le DIX MAI DEUX MILLE VINGT-ET-DEUX, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de monsieur Bruno BESCHIZZA.

<u>ETAIENT</u>	M. ASENSI François, M. ATTIORI Olivier, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima,
<u>PRESENTS</u>	M. BELOUCHAT Rachid, M. BESCHIZZA Bruno, M. BLANCHET Stéphane, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme BRAIHIM Marwa, M. CANNAROZZO Frank, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COLLET Marie-Claude, M. DACHIVILLE Romain, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme FAOUZI Hanane, M. GESELL Quentin, M. GUYON Olivier, Mme HERSEMEULE Carmen, Mme JAOUANI Amel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LASTAPIS Michel, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. MANGIN Anthony, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, Mme MEKKI Chérifa, Mme MEYER Karine, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, Mme MOREAU Chantal, M. MORIN Sébastien, M. MOULINNEUF Serge, Mme PERRON Christine, M. PRUNIER Géraud, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, M. SIBY Oussouf, M. TURBIAN Julien, Mme VALLETON Martine, M. VAZ Micaël, Mme YERRO Georges-Marie.
<u>EXCUSES</u>	Mme BENAMMOUR Mériem, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BOUTHORS Jacqueline, M. CAHENZLI Denis, M. CHAVAROC Grégory, M. CHERIGUENE Abdelouaheb, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme MENDES Odette, Mme DA COSTA Marie-Lyne, M. DESRUMAUX Denis, Mme DUBOE Nicole, Mme LAGARDE Aude, M. LAGARDE Jean-Christophe, Mme LAGNEAU Muriel, M. MIGNOT Didier, Mme PINHEIRO Amélie, M. RAMADIER Alain, M. RANQUET Jean-Philippe, M. SAULIERE Gilles, Mme VERTE Monique, Mme YOUSSEF M. ZANGRILLI François,
AYANT DONNE POUVOIR A	M. BAILLON Jean-François, Mme MEYER Karine, Mme YERRO Georges-Marie, Mme MAROUN Séverine, M. ATTIORI Olivier, Mme MEKKI Chérifa, Mme BELMOUDEN Fatima, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. BORSALI Jean-Baptiste, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme DE CARVALHO Virginie, M. MILLARD Jean-Luc, M. MANGIN Anthony, M. DACHIVILLE Romain, M. BELOUCHAT Rachid, M. MORIN Sébastien, M. CANNAROZZO Frank, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme FAOUZI Hanane, Mme VALLETON Martine, M. SIBY Oussouf, M. LASTAPIS Michel,
<u>ABSENTS</u>	Mme ABDELLAOUI Leïla, Mme ADLANI Farida, Mme BOUR Patricia, M. CARRE Julien, M. CHANTRELLE Laurent, M. FERREIRA Lino, M. GEFFROY Philippe, M. EL KOURADI Fouad, M. HAN Bo, M. JIAR Youssef, Mme KHATIM Karima, M. LAPORTE Pierre, Mme MABCHOUR Najet, M. MARAN Max, M. MEIGNEN Thierry, Mme SAGO Aïssa.
<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u>	M. Frank CANNAROZZO

DELIBERATION N°63 – FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE POUR L'EXERCICE 2021 PAR LE COMPTABLE DE SEVRAN - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31,

Vu le budget primitif du budget principal de Paris Terres d'Envol de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,

Vu le compte de gestion dressé par le Comptable de Sevrans pour l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20220516-63-16-05-2022-DE
Date de télétransmission : 01/06/2022
Date de réception préfecture : 01/06/2022

■ **Approuve** le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable de Sevrans, arrêté comme suit :

- **Section de fonctionnement**
 - Recettes de l'exercice (a) : 184.342.672,34 €
 - Dépenses de l'exercice (b) : 169.921.142,56 €
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (A)-(B) : 14.421.529,78 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : 10.917.446,37 € (excédent)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : 25.338.976,15 € (excédent)**
- **Section d'investissement**
 - Recettes de l'exercice (a') : 8.196.114,36 €
 - Dépenses de l'exercice (b') : 22.291.102,89 €
 - Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a')-(b') : -14.094.988,53 (déficit)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : 6.452.372,25 € (excédent)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (c')+(d') : -7.642.616,28 € (déficit)**

Adopté à l'unanimité



Le Président
Bruno BESCHIZZA